



TAÏWAN, UN SUJET D'ORDRE INTERNATIONAL

1

Compte rendu du déplacement du groupe d'échanges et d'études Sénat – Taïwan à Taipei

6 au 10 octobre 2021

Une délégation du groupe d'échanges et d'études Sénat-Taïwan s'est rendue à Taipei, du 6 au 10 octobre 2021. Conduite par son président, M. Alain Richard, elle était composée de Mme Else Joseph, vice-présidente, M. Max Brisson, vice-président, et M. Olivier Cadic, secrétaire du groupe.

La fuite dans la presse du courrier du 18 février 2021 par lequel l'ambassadeur de Chine à Paris demandait au groupe d'échanges et d'études de renoncer à ce déplacement a donné à cette visite un relief médiatique inhabituel. Elle s'inscrivait, pour autant, dans une suite d'échanges réguliers entre parlementaires français et taïwanais : une délégation du groupe d'échanges et d'études s'était en effet rendue à Taipei en 2015 et 2018.

L'objet de ce déplacement était de poursuivre le dialogue de confiance que les sénateurs entretiennent avec les autorités taïwanaises au plus haut niveau. En effet, en l'absence de relations diplomatiques officielles entre la France et Taïwan, le dialogue interparlementaire avec le groupe sénatorial, créé en 1984, et avec son équivalent à l'Assemblée nationale (de création plus tardive), constitue un canal essentiel d'échanges entre élus français et taïwanais.

I.- La prudence des autorités taïwanaises

A – La lutte contre la pandémie

Taïwan s'est distingué par sa gestion réussie de la crise sanitaire. Le ministre de la santé, M. Chen Chih-chung, placé à la tête du centre de crise sanitaire, a fait le choix de faire primer la préservation de la santé des Taïwanais sur toute autre considération. Son extrême prudence s'apprécie à sa décision, en mai

2021, de procéder à un semi-confinement pour 300 nouveaux cas par jour pendant une semaine. A la même époque, la France procédait à un déconfinement avec quelque 20 000 contaminations par jour. Cette mesure a été progressivement assouplie depuis juillet. L'île reste néanmoins fermée aux non-résidents.

Dans ce contexte, les rencontres de la délégation et ses déplacements se sont limités à ceux inscrits au programme en suivant des parcours sécurisés et les échanges avec les Français de Taïwan se sont déroulés en visioconférence.

La réouverture des frontières très attendue par les Français de Taiwan pour des raisons familiales et économiques, est conditionnée à l'atteinte d'un seuil critique de vaccination. Taïwan, empêché d'accéder aux vaccins en raison de son statut, a réussi à racheter des doses auprès de ses partenaires, en tête desquels figurent les États-Unis et le Japon. La France pourrait également y contribuer, pour aider l'île qui a très tôt lancé l'alerte sur la dangerosité du virus, sans malheureusement être immédiatement entendue.

B – La montée des tensions dans le Déroit

Le séjour de la délégation sénatoriale, début octobre, a coïncidé avec l'accroissement des sorties chinoises dans le secteur sud-ouest de la zone d'identification de défense aérienne de Taïwan : 149 avions en quatre jours. Ce record a alimenté les spéculations sur les risques d'un conflit dans le Déroit.

La présidente de la République, Mme TSAI Ing-wen, a reçu la délégation et tenu un discours pondéré, évoquant des « tensions » et des « pressions en augmentation continue ».

Ces « tensions », a expliqué M. Wellington Koo, secrétaire général du Conseil national de

sécurité, équivalent du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) français, prennent de multiples formes qui, toutes, procèdent d'une exploitation intensive par Pékin des zones grises : outre les vols dans la zone d'identification de défense aérienne, des manœuvres navales, des cyberattaques – quelque 30 millions par jour – et des opérations massives de désinformation.



La délégation reçue à la Présidence par Mme Tsai Ing-wen

Pondérée mais ferme dans ses propos, la présidente de la République a toutefois conclu que « Taïwan refuse d'être un second Hong Kong ». Dans la même veine, le Premier ministre, M. Su Tseng-chang, a fait valoir pour sa part, que l'exemple hongkongais et la crise sanitaire ont accentué l'éloignement de la société taïwanaise, en particulier les jeunes, de la Chine.

Le ministre des affaires continentales, M. Chiu Tai-San, a rappelé que Taïwan a vécu de semblables épisodes de tensions dans les années 1950 et 1990. Le principal facteur de risque tiendrait aujourd'hui, selon le secrétaire général du Conseil national de sécurité, à l'abandon du principe de décision collégiale au sein des plus hautes instances du Parti communiste chinois (PCC). De l'absence de débats pourrait résulter « une mauvaise estimation du coût » d'une action ouverte contre l'île.

Le ministre des affaires étrangères M. Joseph Wu a fait le constat que « la politique expansionniste de la Chine » porte atteinte « de manière unilatérale » au *statu quo* dans le

Détroit, mais aussi, plus largement, à la paix et à la stabilité dans l'Indopacifique – différends territoriaux avec le Japon, l'Inde et les pays bordant la mer de Chine. Conjuguée à la « diplomatie des loups combattants », ces démonstrations de force sont une façon de tester la communauté internationale et sa volonté de défendre la démocratie.

La délégation a exprimé sa solidarité envers Taïwan et sa préoccupation devant l'attitude de la Chine. Elle a rappelé le vote unanime du Sénat, le 6 mai 2021, sur la résolution en faveur de l'association de Taïwan aux travaux de plusieurs organisations internationales. Elle a témoigné également de l'engagement de la France, puissance de l'Indopacifique, à participer à la prévention des conflits dans la zone.

2



La délégation avec M. Joseph Wu, ministre des affaires étrangères

II.- L'actualisation de l'idée démocratique

La délégation a rencontré les deux personnalités encore au pouvoir dont le parcours atteste de l'âpreté du combat pour la démocratie à Taïwan.

Le Premier ministre M. Su Tseng-chang a participé aux « événements de Kaohsiung » de 1979.

La présidente du Yuan de contrôle, Mme Chen Chu, a été condamnée à la peine de mort pour s'y être engagée, jugée coupable de haute trahison. Un an avant la levée de la loi martiale en 1987, elle a été libérée sous la pression internationale.

Taïwan, qui offre la preuve qu'une démocratie chinoise est possible après deux alternances politiques en 2000 et en 2016, s'attache désormais à actualiser le contenu du vieil idéal

démocratique, qui est, pour reprendre les mots de Mme Chen Chu, « *toujours perfectible* ».

A – La transformation du Yuan de contrôle

Le Yuan de contrôle, établi par la Constitution de Nankin de 1947 qui continue de s'appliquer à Taïwan, passait pour une institution désuète avant que Mme Chen Chu ne soit placée à sa tête. Elle l'a profondément rénové en créant en son sein une autorité indépendante, la commission nationale des droits de l'Homme, en août 2020. Cette commission a pour rôle d'identifier et de proposer des réformes à l'exécutif pour faire progresser les droits de l'Homme à Taïwan ; elle est également chargée de l'éducation, de la communication et de la promotion des droits de l'Homme auprès du public. Les perspectives de collaboration avec le Défenseur des droits sont prometteuses.

B – La Civitech

La ministre Mme Audrey Tang, ministre sans portefeuille, incarne la réinvention d'une démocratie *bottom up* à Taïwan. Elle a le sens de la formule en anglais : « *We fought off the pandemic with no lockdown, and the infodemic with no takedown* ». Sa méthode : miser sur la transparence plutôt que sur la censure, mettre au point des applications qui suscitent la mobilisation citoyenne et la confiance dans les institutions. Elle croit aux vertus du partenariat « population-public-privé », grâce auquel on est capable à Taïwan d'apporter un démenti à une fausse information en moins de deux heures et de 200 mots. Elle a souligné son attachement à la protection des données personnelles, une question sur laquelle elle a beaucoup appris auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

III.- L'approfondissement des liens franco-taiwanais

Les interlocuteurs taiwanais que la délégation a rencontrés ont tous exprimé leur attachement à la France. La remise de la décoration de l'Ordre des Nuages Propices à M. Alain Richard par la présidente de la République durant le séjour en est la manifestation la plus concrète.

Les échanges et les coopérations entre la France et Taïwan, facilités par le partage de valeurs communes, sont nombreux dans les domaines scientifiques, technologiques et culturels. Le directeur du Bureau français de Taipei et son équipe, la délégation sénatoriale l'a observé, sont très bien reçus. Leurs bureaux, que la délégation a visités, sont

installés depuis peu dans la tour 101, un bâtiment qui est à Taipei ce que la tour Eiffel est à Paris.

A – Les échanges parlementaires

Lors de l'entretien avec les sénateurs, le président du Yuan législatif, M. You Sikun, a émis le vœu qu'une nouvelle délégation de députés taiwanais puisse être accueillie par le Sénat, après l'édition de 2019 qui avait porté sur le référendum et la lutte contre les fausses informations. Le groupe d'amitié Taïwan-France est l'un de ceux qui rassemblent le plus de membres.



M. Li Yu-chang, maire de Keelung, et M. Alain Richard

A l'invitation de son président, M. Tsai Shih-ying, député de Keelung, et du maire de la ville, M. Li Yu-chang, la délégation sénatoriale a rendu hommage aux soldats français morts dans la campagne de Keelung de 1884-1885. M. Alain Richard a déposé une gerbe sur leurs tombes réhabilitées par la municipalité.

A noter, la vice-présidente du groupe, Mme Lin Chu-yin a proposé un amendement du code douanier en mai 2021 pour harmoniser les taxes frappant les importations de champagne et de vins tranquilles. L'abaissement des droits de douane est très attendu par les producteurs de champagne, dont les Taïwanais sont les premiers consommateurs d'Asie par habitant. On a laissé entendre aux sénateurs que ce dossier pourrait trouver prochainement une issue favorable.

B – La francophonie

La demande de francophonie est principalement animée par l'actuel représentant de l'île en France, M. François Wu.

TAÏWAN, UN SUJET D'ORDRE INTERNATIONAL

Pour maintenir cette dynamique, l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) pourrait appuyer la création d'un lycée international franco-taiwanais à Taipei. Les porteurs du projet et les conseillers consulaires ont détaillé leurs projets : offrir aux Taïwanais qui le souhaitent une éducation en français pour leurs enfants ; former les enfants des Français de Taïwan et des familles installées en Chine et à Hong Kong que l'on s'attend à voir arriver dans l'île, à la langue chinoise telle qu'elle est pratiquée dans un système démocratique, ouvert sur le monde.

C – Les échanges économiques

La hausse de la demande mondiale en semi-conducteurs, du fait de l'élargissement du télétravail et du télé-enseignement pour combattre la pandémie, a mis en lumière l'avance de l'entreprise taiwanaise TSMC sur ce segment du marché, la seule à développer les générations du 3 nm et du 2 nm. La ministre de l'économie, Mme Wang Meihua, rencontrée par la délégation, a noté le souhait émis par les sénateurs d'approfondir la coopération franco-taiwanaise sur l'écosystème des semi-conducteurs.

Si les entrepreneurs français de Taïwan décrivent l'île comme un « éden » encore trop souvent méconnu en France, la délégation sénatoriale a expliqué à ses interlocuteurs taiwanais que la France avait d'autres atouts que l'industrie du luxe, à laquelle elle est spontanément identifiée. Ainsi que l'a souligné la ministre de l'économie, le rehaussement au niveau des directeurs du dialogue annuel entre le ministère des affaires économiques taiwanais et Bercy devrait contribuer à

accélérer les échanges économiques avec l'île.



La délégation durant la conférence de presse. Ont été plus particulièrement repris dans les médias les propos de M. Alain Richard – « La question de Taïwan » est « un sujet pour le monde entier » – et de M. Olivier Cadic – « Taïwan n'est pas seul »

* *
*

L'approfondissement des liens avec Taïwan, un partenaire fiable et respectueux des principes du droit international, est l'une des voies de désescalade des tensions dans la zone indopacifique.

À cet égard, la mission sénatoriale a eu un effet positif. La réaction en sourdine de la Chine le démontre : elle s'est limitée à une brève déclaration du porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois, lors du point presse hebdomadaire du 8 octobre 2021, en réponse à une question d'un journaliste de l'AFP.

Composition de la délégation

			
M. Alain RICHARD Président du groupe Sénateur du Val-d'Oise (RDPI)	Mme Else JOSEPH Vice-présidente Sénatrice des Ardennes (Les Républicains)	M. Max BRISSON Vice-président Sénateur des Pyrénées-Atlantiques (Les Républicains)	M. Olivier CADIC Secrétaire Sénateur représentant les Français établis hors de France (Union centriste)
Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_623.html			